

COMITE DE PILOTAGE JARDIN PARISIEN

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU 09/09/2020

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Jardin Parisien s'est tenue le mercredi 9 septembre 2019 de 18h00 à 20h00.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Organisation des Mini-Puces
- Réactions et Questions diverses
- Agenda

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**

- Élu de quartier : Yves Sérié, Adjoint au Maire de Clamart Délégué au Développement économique, au Commerce, au Conseil de quartier du Jardin Parisien, Panorama, Soleil Levant
- Service Démocratie Locale
- Membres du comité de pilotage

- **Sujets :**

En introduction, rappel du fonctionnement du Copil : réunion environ 4 fois par an, remontée des sujets auprès des services concernés.

1/ Organisation des Mini-Puces – dimanche 27 septembre

À ce jour, 70 inscriptions. Compte-tenu du contexte sanitaire, des mesures sont prises : limitation du nombre d'inscriptions, pas de cocktail de clôture, ni de piste de danse. Les animations de l'association JPSL sont aussi revues (pas d'animations enfants). Le service Démocratie locale et la PM veilleront au port du masque par chacun.

Appel aux volontaires pour le café, dès 7h30/8h.

2/ Questions et réactions diverses

Panorama :

+ de 500 logements livrés d'ici fin 2020. Attractivité du quartier, notamment les commerces installés ou à venir (boulangerie, poissonnerie, fleuriste, restaurant, supermarché...)

-Y aura-t-il un parking public ? Oui

- Pendant la durée des travaux de la maternelle du JP, les enfants seront-ils envoyés au Panorama ?
- Quelle part est accordée à l'investissement locatif ? Le Maire a été très attentif aux superficies des appartements proposés par les promoteurs, afin d'éviter une trop grande part de studios ou de 2 pièces (plus propices au locatif et moins aux familles).
- Comment sont délivrés les logements sociaux ? 25%. Attribution avec un système de scoring (revenus, situation familiale, etc). Il existe une vraie mixité au sein de ces logements.
- Le surloyer est-il appliqué en cas de changement de situation ? Oui, c'est même une obligation légale. Révision des dossiers tous les ans. Les propositions de relogement sont étudiées au cas par cas, de façon à ce que cela soit avantageux pour les locataires.
- Un membre fait part de son inquiétude vis-à-vis du monde dans les transports en commun, compte-tenu de l'arrivée des nouveaux habitants. Y. Sérié précise que l'Etat et la Préfecture imposent de construire, dans le cadre du CIN (sinon, préemption de leur part). La Ville privilégie donc la maîtrise de ces projets. De plus, l' élu délégué aux transports et aux mobilités, a demandé une augmentation de la fréquence de certains transports.
- Un membre soulève la question des places de stationnement, dans les zones où les transports sont très empruntés (gare, Béclère, à proximité du T6, etc)
- Qu'en est-il des futures caméras installées dans le quartier ? En 6 ans, une police municipale a été créée, plus de 120 caméras ont été installées, et d'autres à venir. Y. Sérié indique une baisse de + de 10% des cambriolages, grâce à l'équipe.
- Quelques tentatives d'effraction cet été.
La Ville participe à hauteur de 400euros pour l'installation de caméras de surveillance. En cas d'absence prolongée, la veille entre voisins est à encourager.
- Pourrait-on envisager un passage piéton rue Monplaisir ou rue des Sorbiers, pour se rendre vers le bois ?
- Place du 8 mai 19 45 : les travaux sont-ils finis ? Oui jusqu'aux prochains...
- Route de la Porte de Chatillon (le long des habitations aux croisements de Monplaisir et Sorbiers), suggestion d'un marquage au sol pour délimiter les emplacements de stationnement suite à des contraventions.
- Rue du Champs Faucillon : l'enfouissement des lignes électriques est-il toujours d'actualité ?

- En haut de la rue de Bièvres, des haies dépassent sur le trottoir.
- RD906 à proximité de Chatillon, des arbres ont été coupés, pourquoi ? Certains étant vieillissants, et dans le cadre de l'enfouissement des lignes, cela devenait dangereux. Une campagne de replantation est en cours.

3/ Agenda

- Samedi 12 septembre de 10h à 14h
Collecte d'appareils électriques. Marché de la Fourche
- Samedi 19 septembre de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Distribution de sacs à déchets verts. Marché de la Fourche.
- Week-end du 19-20 septembre
Journées du Patrimoine. Nouvelle web appli, permettant de découvrir 15 lieux.
- Samedi 26 septembre
Inauguration du nouvel espace d'accueil Clamart & Vous
- Du 9 au 12 octobre
Marché gourmand

La séance est levée à 20h et M. Sérié remercie l'ensemble des présents pour la qualité des échanges et l'écoute mutuelle.